

# COMPTE-RENDU

Assemblée générale 22 mars 2016

salle Henry Verrière, Lorient

**Prochaine AG :**

**mardi 8 novembre**

**PRESENTS OU REPRESENTES :**

DOMINIQUE NARBÉY  
GERARD DARRIS  
PIERRE SCHLOSSER  
JEAN-CLAUDE COUOT  
ANNICK BOURNE  
JEANNICK DELTOUR  
JEAN-PHILIPPE OLIVIERI  
JEAN-FRANÇOIS TURPIN  
CHRISTIAN FALCK  
GUILLAUME CORNU  
ISABELLE BOUTSERIN  
LISA CROYERE  
ADELINE PEDRON  
MARIE-LAURE PAUGAM  
YANNICK GUEGAN  
HERVE LE MOING  
PHILIPPE LADAME  
MATHILDE VIDECOQ  
PASCAL LENY  
PIERRE-YVES BURBAN  
BRUNO LE FEE  
ALAIN DREANO  
MAGALI RICHARD  
MICHEL MANIVEL  
MICHEL RIO  
HAUDE LE GUEN  
JEAN BESSIAS  
CHRISTOPHE CERINO  
JOCELYNE KERJOUAN  
MAURICE BENOISH  
DOMINIQUE DISCHAMPS  
ANNIE FARGEIUX  
JEAN VERGER  
ANNIE RIO (REPRESENTÉE)  
MUSTAPHA EL KETTAB (REPRESENTÉ)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

SOLENN BREHAUT

QUORUM ATTEINT : 32 MEMBRES

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du rapport annuel (moral et financier)
- Orientations pour l'année à venir
- Points sur les activités des groupes de travail
- Communication
- Evolution du Conseil d'administration suite à une démission
- Agenda
- Questions diverses

La réunion commence par un tour de table.

**1/ Validation du compte-rendu de la dernière AG**

Présenté par Jean Verger et **validé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**2/ Approbation rapport d'activité**

- LE RAPPORT MORAL (JOINT AU PRESENT COMPTE RENDU) EST PRESENTE COMME SUIVIT :

Le CDPL existe depuis 2002 et couvre deux établissements publics de coopération intercommunale – EPCI- (Lorient Agglomération et CCBBO) comptant 215.000 habitants et 30 communes. Il s'est constitué, en février 2015, en association autonome et doté de moyens propres.

**Sa structuration associative :**

- 2014 : auto-évaluation du CDPL
- Janvier 2015 :
  - *élaboration des statuts et du règlement intérieur avec une*
  - *structuration en 4 collèges (citoyens, associations, entreprises et partenaires sociaux et organismes publics et parapublics) et appel à cotisation*
- 2 février 2015 : assemblée constitutive de l'association avec pour finalité :
  - *Être un espace de réflexion, de proposition et de contribution aux politiques publiques mises en œuvre sur le pays de Lorient par :*
  - *Participer aux processus de décision ;*
  - *Avoir une capacité à organiser du débat public.*
- 9 février : premier Conseil d'administration (25 membres) qui a élu un bureau de 6 membres et proposé la mise en place de 6 groupes de travail et commissions complétés ensuite par 3 autres :
  - économie verte ;
  - urbanisme et habitat ;
  - innovation sociale et numérique ;
  - maritimité ;

- démocratie et citoyenneté ;
- CUP ;
- communication ;
- mobilité accessibilité ;
- Jeunesse (arrêté)

### **Ses membres :**

Le territoire se trouve représenté à travers le profil des adhérents :

- Parité : 33% sont des femmes
- La moyenne d'âge est de 50 ans
- Répartition des collègues :

*26% sont des citoyens, 24% des associations, 20% des organismes publics et parapublics et 15% des entreprises ou partenaires sociaux.*

Les professions des secteurs touristiques, juridiques et médicaux sont peu ou pas représentées.

Depuis la création de l'association, une dizaine de nouveaux membres ont demandé à rejoindre les rangs du conseil tandis que certains se retiraient.

### **Sa vie associative :**

Depuis sa création le CDPL a :

- réuni ses instances très régulièrement (2 AG, 5 CA, 20 bureaux) ;
- conventionné avec Lorient Agglomération et le Conseil Régional de Bretagne;
- continué à s'appuyer sur les services d'AUDELOR pendant les 6 premiers mois de l'année et a mis en place avec l'Agence une convention de partenariat et une adhésion croisée ;
- après avoir recruté une stagiaire en mai/juin 2015, recruté une animatrice à temps partiel (CDI à 60%);
- loué et équipé un bureau (1 rue Fulvy) à Lorient qui est devenu le nouveau siège de l'association ;
- contractualisé avec un cabinet comptable, une compagnie d'assurance, une mutuelle complémentaire pour la salariée et une agence de communication ;
- réalisé de nouveaux outils de communication permettant à l'association de mieux se faire connaître, de rallier de nouveaux adhérents garantissant une meilleure représentativité ;
- mis en place, à partir de septembre les premières animations et manifestations (les mardis du CDPL, les cafés-débats),
- a participé de façon active aux réunions organisées par le réseau des conseils de développement bretons.

### **Sa relation avec les élus (hors groupes de travail) :**

- 4 réunions avec les élus de Lorient Agglomération ;
- 2 réunions avec les élus de CCBO ;
- 4 réunions avec les élus du Conseil Régional (référents région et vice-présidents) ;

- 1 réunion d'installation du comité Unique de Programmation (16 novembre : réunion d'installation).

Cela a abouti à :

- une saisine sur le numérique ;
- la signature du contrat de partenariat conditionnée par la demande d'anticipation de la construction de la 2ème phase du contrat (janvier 2017).

### **Sa stratégie :**

Dans un premier temps, elle s'est caractérisée par les objectifs opérationnels suivants :

- Mettre en place une vraie politique interne de recherche de membres actifs pour une meilleure représentativité ;
- donner une place plus grande aux jeunes ;
- améliorer sa représentativité géographique ;
- tendre vers une parité homme / femme ;
- Améliorer la communication interne et externe du CDPL ;
- réaliser une veille sur le fonctionnement des pays ;
- participer au développement des Conseils de Développement en étant actifs au sein du réseau Breton et du réseau national.

Dans un second temps, il a été décidé de construire la stratégie du CDPL (1 journée de séminaire suivie d'une soirée de validation) afin, notamment, de mettre en place une communication adaptée. Cela a permis de définir :

- sa vocation : Faciliter le dialogue entre les élus et la société civile
- son ambition : Intégrer l'avis de la société civile dans la gouvernance locale
- ses valeurs :
- organisationnelles démocratiques, éthiques et culturelles
- son principe de management : fonctionnement associatif participatif en essayant de motiver les bénévoles
- ses priorités stratégiques : renforcer la capacité des avis à être pris en compte

Suite à la présentation, la parole est aux membres pour les questions et commentaires.

Question : Qu'est-ce que le contrat de partenariat ?

Réponse : Il s'agit d'un contrat local passé entre la région et les EPCI puis les Conseils de développement pour donner un avis notamment sur l'attribution des fonds européens et régionaux.

Remarque : Lorient Agglomération focalise sur quelques grands projets (Triskell, plan énergie....) mais la Région souhaite plutôt travailler sur plusieurs projets en lien avec tous les axes de sa stratégie, d'où une situation de blocage.

Question : quels sont les liens entre la Région et les conseils de développement ?

Réponse : les conseils de développement n'ont pas d'entité régionale mais ont constitué un réseau en lien direct avec la Région. A la Région, la commission aménagement du territoire travaille directement avec les Pays.

Remarque d'une ancienne élue à la Région. Les conseils de développement doivent donner de l'initiative au Pays, une initiative de la société civile avec comme ligne directrice le développement durable (environnement, social, économique) et proposer des projets collectifs (sur plusieurs communes). Nous sommes en période de maturité qui devrait donner une importance plus accrue aux Conseils de développement.

Remarque : en 2014, nous avons connu un changement de logique pour passer de la logique de guichet vers une logique de projet. Le processus est long et les élus locaux ont encore du mal à s'y adapter.

Question qu'en est-il de Quimperlé Communauté dans leur projet de créer un conseil de développement ?

Réponse : suite à la loi Notre, les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent créer un conseil de développement. C'est l'objectif annoncé de Quimperlé Communauté. Il pourrait être intéressant de se rapprocher d'eux car nous sommes dans une logique de bassin. Où est la logique de territoire si nous vivons une multiplication des Conseils de développement ?

### **Conclusion**

L'année 2015 a été riche en projets et en travail. Le président remercie les bénévoles pour leurs implications.

LE RAPPORT D'ACTIVITE EST SOUMI AUX VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

- RAPPORT FINANCIER

### **Rappel des événements marquants**

- Février 2015 : création de l'association CDPL
- Octobre 2015 :
  - o Embauche animatrice
  - o Location bureau 1 rue Fulvy
  - o Travail avec Orignal : création du logo, site internet, plaquette
  - o Mise en place des Commissions, Mardis, Cafés, conférences

**Le budget : les éléments financiers ne vont pas du tout il faut reprendre les chiffres d'Annie dans son rapport financier pour l'exécution 2015 et permettant de reconstituer le montant de l'excédent dont on a voté l'affectation..**

**Pour le projet de budget 2016 il faut que le montant des dépenses prévues corresponde au montant des recettes attendues : Région +LA +6 CCBBO + cotisations des adhérents**

1. Ressources
  - Subvention Lorient Agglo : 25 000€
  - Subvention Région Bretagne : 25 000€
  - Cotisations des membres : 485 €
2. Prévisions 2016
  - Lorient Agglo : 25 000€
  - Demandes de subvention faites auprès de la Région (25 000€) et de CCBBO (2000 €)

- Éventuelles subventions supplémentaires liées à un événement particulier

<b>Frais Fixes</b>	
<b>Salaires et Cotisations sociales</b>	
- Animatrice	20 000 €
- Stagiaire 3 mois	1 200 €
- Aide ASP	- 1 200 €
<b>Locaux</b>	
- Loyers	2 800 €
- Charges locatives	950 €
- Ménage	950 €
- Assurance	250 €
<b>Divers</b>	
Cabinet comptable	1 000 €
Maintenance site internet	1 000 €
Communication (flyers, plaquettes..)	2 000 €
Frais postaux, téléphone, internet	1 280 €
Cotisations réseaux conseils dev	2 000 €
<b>Total frais fixes</b>	<b>32 230 €</b>

Le résultat comptable 2015 est de 11 202 €

Il est proposé d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Réserve « Salaires » : 2 000€
- Report à nouveau : 9 202 €

Question : comment fonctionnent les autres conseils de développement de Bretagne et d'ailleurs ?

Réponse : seulement sept conseils de développement en Bretagne sont en associations employeurs. Nous sommes dans la moyenne côté financement.

Remarque. Le modèle économique est bien mais il est à consolider voire à renforcer.

LES COMPTES 2015, L'AFFECTATION DE SON RESULTAT ET LE PROJET DE BUDGET 2016 (joints au présent compte rendu) SONT SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET SONT ADOPTES A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

### **3/ Les orientations pour l'année à venir**

Quelles sont les orientations proposées pour l'année à venir ?

- Mise en place Groupe « stratégie de territoire »
- Maintien de la dynamique de groupe de travail
- Ouverture des activités vers l'extérieur avec consultations/ concertations
- Développement des conférences thématiques
- Actions régulières sur tout le territoire (café-débat, Mardis...)
- Objectif d'améliorer notre représentativité et l'implication des membres

Remarques :

- Groupe « stratégie de territoire » : suite aux difficultés du groupe CUP pourquoi ne pas garder le groupe pour des travaux plus stratégiques, plus larges, avec la possibilité de travailler sur un sujet ponctuel comme l'évaluation de la charte de l'agriculture ?
- Au sujet des conférences, attention à sortir des domaines institutionnels pour aborder les réalités du terrain.
- Il sera bon de pouvoir concrétiser le dynamisme par des actions concrètes.

### **6/ Point sur les différents groupes de travail**

**Communication :**

*Présentée par Mathilde Videcoq.*

Présentation de la plaquette et du site Internet ([www.cdpl.bzh](http://www.cdpl.bzh))

Le groupe demande aux membres de compléter les fichiers contacts en transmettant les adresses mails de leurs réseaux pour la diffusion des newsletters et des informations sur les événements. Il est possible de mettre le lien du site sur les sites des associations adhérentes.

## **Innovation numérique**

*Présentée par Jean Verger*

Lors de la saisine d'octobre formulée par la représentante de Lorient Agglomération, il est demandé au CDPL de présenter un Schéma du développement numérique sur le territoire. Audelor est aussi sollicitée sur cette thématique. Audelor organise une conférence, le 20 avril, co-pilotée par le CDPL, sur « l'impact du numérique sur l'emploi » suivi le 27 avril par les Ateliers numériques organisés par le CDPL.

Les Ateliers numériques du 27 avril permettent de participer à l'un des quatre ateliers et d'utiliser les outils collaboratifs. L'objectif est de produire un rapport en juillet.

## **PLH/ SCOT**

*Présentée par Gérard Darris*

L'année 2016 sera une phase de concertation et de réflexion sur l'ensemble du pays et sur l'aménagement du territoire à 10 ans.

Le CDPL a fait remonter les enjeux sur le commerce et sur le foncier. Les enjeux principaux portent sur la pérennité de l'activité commerciale dans les centres-villes, la forte mobilisation du foncier et l'ambition de la lutte contre le changement climatique. Le comité technique se réunit fin mars pour la présentation des orientations du PADD (plan d'aménagement du développement durable).

Les membres participent aux Randos-scot organisées par Audelor, un programme intéressant pour mieux connaître le territoire.

## **Economie verte**

*Présentée par Gérard Darris*

Le groupe finalise le programme 2016 engagé suite à la conférence Economie verte et la rencontre des intervenants extérieurs. Suite à celle-ci, trois domaines de réflexion ont été mis en exergue : le gaspillage alimentaire, l'écologie industrielle portuaire et la mobilité inter-entreprises (déplacement, co-voiturage) ou dans les zones d'activités (en contact avec la zone du Porzo de Kervignac).

## **Maritimité**

*Présentée par Maurice Benoish*

Le groupe de travail s'investit avec Audelor et Lorient Agglomération sur la labélisation Port Center. Cette charte sert à réconcilier la ville et le port qui n'est pas une problématique importante sur Lorient. Par contre, elle permettra de valoriser les activités riches et les domaines de compétences très variés, et méconnus des habitants. Après l'adhésion à la charte prévue en mai 2016, il faudra formaliser les idées pour la mettre en œuvre.

Les réunions du groupe sont régulières. Deux nouveaux membres l'ont intégré. En 2015, le groupe a réalisé un diagnostic des actions déjà menées et a organisé une présentation du CESER sur la stratégie maritime en Bretagne. Il participe aux commissions FEAMP (fonds européens sur les projets locaux maritimes).

## **Mobilité**

*Présentée par Jean Verger*

Le groupe est constitué de quatre membres, 14 étudiants et enseignants et trois élus. Le groupe a mis en place des projets tutorés. La restitution des travaux des étudiants aura lieu le mercredi 23 mars à 18 h, au Paquebot (UBS) suivi d'un débat sur la question des déplacements.

## **CUP**

*Présentée par Pierre Schlosser*

Après un rapide rappel du fonctionnement du CUP et de l'historique de la commission de 18 membres, les membres expliquent la situation d'attente de l'organisation et de la transmission des dossiers. Des raisons techniques semblent être en partie à l'origine du retard.

## **Démocratie et citoyenneté**

*Présentée par Jean Bessias*

Le groupe s'est créé suite à la 1<sup>ère</sup> AG et aux préoccupations des membres sur ces questions de démocratie. Le sujet étant très vaste les membres ont commencé par organiser des consultations vers deux directions : à la rencontre des jeunes ou organismes liés à la jeunesse (lycées et proviseurs, Mission locale) et à la rencontre les 30 maires (après l'élaboration d'un guide d'entretien). Les mêmes questions ont été posées à tous les maires mais le niveau de préoccupation est visiblement différent.

Les membres veulent aujourd'hui entendre la société au sens large et organiseront plusieurs réunions dans différentes communes en amont du 28 mai, Journée de la Démocratie. La synthèse de cet événement permettra d'identifier les problèmes et les pistes de travail pour 2016-2017.

## **7/ Evolution du conseil d'administration**

La démission d'un membre du CA (Sophie Thomas) nécessite d'élire un nouveau membre. Suite à l'appel à candidatures pour le remplacer, Pierre Schlosser se présente.

LE NOUVEL ADMINISTRATEUR EST ELU A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES MOINS TROIS ABSTENTIONS.

## **8/ Agenda**

- Mardis du CDPL, mardi 19 avril sur la Responsabilité sociale des entreprises
- Conférence-débat sur l'impact du numérique sur l'emploi, le mercredi 20 avril
- Ateliers numériques, le mercredi 27 avril  
<http://www.cdpl.bzh/espace-travail/le-numerique-au-pays-de-lorient>
- Journée de la Démocratie, samedi 28 mai
- **Prochaine AG, mardi 8 novembre**

Pas de questions diverses

Fin de la réunion 21 h